

Discours de Robert Schuman (Strasbourg, 19 mars 1958)

Source: Robert Schuman à Strasbourg. 19 mars 1958- Strasbourg: 19.03.1958. Médiathèque du Parlement européen - Archives Radio, Bruxelles. - SON (00:11:52, Montage, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_robert_schuman_strasbourg_19_mars_1958-fr-9ae45040-55b8-4e03-b649-0d6a51dde330.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Discours de Robert Schuman (Strasbourg, 19 mars 1958)

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole pour la première fois à la place où m'a appelé votre confiance. Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point j'ai été sensible au sentiment unanime qui s'est manifesté par la voix de monsieur Granzotto Basso, votre doyen d'âge, en des termes qui m'ont particulièrement touché ; je tiens à lui en exprimer ma très vive gratitude. Ma première pensée s'adresse aussi à mes prédécesseurs et tout d'abord au grand Européen que fut Alcide de Gasperi qui nous a prématurément quitté. Quel n'est pas notre regret qu'il n'ait pu lui-même assister au développement de cette unification européenne dont il fut un des plus ardents promoteurs ! Nous nous souvenons aussi de la part remarquable que prirent à cette construction les présidents Spaak, Pella et Furler. Nous savons tous le rôle déterminant qu'a joué Paul-Henri Spaak dans la création des nouvelles Communautés. Et la plupart d'entre vous se souviennent de l'autorité avec laquelle monsieur Pella a dirigé les travaux de cette Assemblée à un moment particulièrement délicat en l'incitant à des initiatives qui sont à l'origine de la relance européenne. Enfin, le dernier président de l'Assemblée commune de la CECA, monsieur Furler, qui, après avoir animé la commission des affaires politiques et des relations extérieures, a guidé ses travaux jusqu'à leur terme avec la plus grande distinction, a contribué pour une large part à la création de l'Assemblée unique des trois Communautés européennes, Assemblée qui tient aujourd'hui sa première séance. C'est à leur expérience que cette Assemblée doit de pouvoir commencer immédiatement ses travaux et de pouvoir accomplir les tâches qui lui sont dévolues. Comme l'a aussi bien montré monsieur Wigny dans son très remarquable rapport sur l'Assemblée parlementaire dans l'Europe des Six, elle a été le banc d'essai d'une vie démocratique élargie à l'échelle européenne, ce qui lui a permis de renforcer constamment son influence politique en exerçant un contrôle parlementaire sur l'action de la Haute Autorité. Elle a rendu vaines les craintes souvent exprimées d'une prédominance technocratique dans les institutions économiques européennes. Certes, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe avait ouvert l'histoire des assemblées internationales où l'opinion parlementaire ne s'inspire pas de la seule défense des intérêts nationaux, mais relève essentiellement des options politiques fondamentales. Mais il faut souligner que c'est à l'Assemblée commune que la formation des groupes politiques a permis, dès ses premières sessions, de développer ce sentiment européen au-delà des particularismes nationaux. Je me plais à souligner ici l'esprit de coopération dont a toujours fait preuve la Haute Autorité sous la présidence de ces éminents Européens que sont messieurs Jean Monnet, René Mayer et Paul Finet. Les rapports institutionnels ne seront pas exactement les mêmes dans les nouvelles Communautés. Les paroles qu'ont prononcées ce matin messieurs Larock, Motz et Wilwertz en tant que présidents des Conseils de ministres des trois Communautés, nous assurent que la coopération entre les seize organes communautaires ne sera pas moins étroite que par le passé. J'en ai aussi trouvé la certitude dans la présence de monsieur Motz qui, en qualité de président du groupe de travail de l'Assemblée commune, a été un grand artisan de la poursuite de l'intégration européenne. Les déclarations des présidents des exécutifs européens, messieurs Finet, Hallstein et Medi, nous donnent les mêmes assurances, et vous me permettez de former des vœux ardents pour que monsieur Armand puisse être parmi nous à la prochaine session de l'Assemblée. Il nous est agréable d'enregistrer la présence parmi les membres de la Commission de l'Euratom de monsieur Sassen qui a joué un rôle si actif dans l'ancienne Assemblée commune. C'est par contre au Conseil des ministres que siège monsieur Fayat qui n'a quitté l'Assemblée que pour assumer des responsabilités gouvernementales en Belgique. Nous nous réjouissons de voir ainsi se développer entre les différents organes des Communautés européennes de fructueux échanges. En passant du banc de la Haute Autorité à celui du Conseil des ministres, monsieur Etzel, lui aussi, nous en donne un autre exemple. Nous y trouvons le gage du développement dans toutes les instances nationales et internationales d'un véritable esprit européen dont cette Assemblée a été et restera le creuset. Ces heureux prémisses ne doivent cependant pas dissimuler les difficultés qui nous attendent. J'ai conscience de la part qui m'incombe personnellement dans ces responsabilités. Le fait d'avoir été le candidat unique des trois groupes politiques de cette Assemblée est pour moi un honneur inespéré et en même temps un engagement pour l'avenir. Mon appartenance au groupe politique le plus nombreux a pu justifier ce choix en vertu d'une tradition parlementaire et démocratique, mais je le déclare hautement, je ne serai, ici, ni le représentant d'un parti, ni celui d'un pays. D'autre part, je n'ai nullement la prétention d'avoir été le seul candidat digne de diriger les travaux de cette Assemblée. D'autres membres de l'Assemblée avaient des titres particuliers qui auraient pu les désigner au choix de ce genre. J'ai déjà mentionné les mérites des anciens présidents de cette Assemblée,

surtout de celui qui vient de quitter ce fauteuil. Par ailleurs, monsieur Gaetano Martino, qui a été à l'origine de ce que nous appelons la relance de l'idée européenne, avait à cause de cela des mérites personnels tout particuliers auxquels nous rendons hommage. Personnellement, malgré mes trente-huit années de vie parlementaire, je ne crois pas avoir subi trop de déformations qui sont habituellement la rançon de la routine. Une assemblée aussi jeune que la vôtre ne le supporterait pas. Aussi, je serai fort de la confiance que vous m'avez faite et dont je m'efforcerai de rester digne. En prenant cet engagement, je ne dissimule nullement les difficultés de ma tâche. Difficultés qui résultent d'abord de l'ampleur, de la multiplicité des problèmes de fond qui se trouvent poser devant nous, ensuite, du grand nombre des institutions avec lesquelles nous aurons à collaborer. Et à cet égard, nous sommes heureux d'avoir entendu tout à l'heure les promesses de coopération confiante qui nous ont été faites, tant de la part des Conseils des ministres que des exécutifs européens. D'autre part, nous savons que nos responsabilités se sont accrues en vertu des traités de Rome. Nous cumulons les compétences de trois Communautés dont le travail devra être coordonner et harmoniser. Enfin, le nombre des membres de l'Assemblée a été doublé. Si donc leur puissance de travail l'est également, il faudra aussi une discipline accrue, ce qui met en cause la responsabilité de votre président. Étant ainsi conscient du rôle auquel votre président aura à faire face, je tiens à réitérer à mes collègues l'engagement que j'ai déjà pris de me consacrer entièrement à ma tâche nouvelle sans me laisser distraire par d'autres préoccupations. Je pense être d'accord avec vous en disant que nous ne formons pas ici un club fermé. Nous désirons, il est vrai, contribuer à créer un noyau de la structure européenne afin que nous puissions, par notre exemple, notre bonne volonté et par les résultats que nous obtiendrons, étendre notre action au-delà de ce cercle actuel trop restreint à notre gré. Ainsi seulement l'Europe réussira à mettre en valeur le patrimoine total qui est commun à tous les pays libres. Laissez-moi terminer, mes chers collègues, par un dernier appel à votre indulgence, à votre bienveillance. Je sais que je puis compter sur vous pour mener à bien ma tâche délicate.